



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 23 juillet 2021

### **France relance : 50 projets soutenus en faveur de la préservation de la biodiversité en région Bourgogne-Franche-Comté**

Le 3 septembre 2020, le gouvernement a annoncé la mise en place d'un plan de relance en faveur de l'économie pour faire face aux conséquences de l'épidémie de la Covid-19. Le plan France relance comporte **un volet relatif à la préservation de la biodiversité**, dont la mise en œuvre est assurée par les direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), l'Office français de la biodiversité (OFB) et les agences de l'eau, sous l'autorité des préfets.

50 projets ont bénéficié du soutien de France relance en région Bourgogne-Franche-Comté, avec près de **5 millions d'euros** d'aide de l'État. Par ailleurs, le plan France relance accompagne en Côte-d'Or et en Haute-Marne l'accélération des actions du Parc national de forêts pour un soutien total de 1,6 millions d'euros sur 2 ans.

\*\*\*

Dans ce cadre, la DREAL a lancé un appel à projets du 15 avril au 15 juin 2021 afin de soutenir les collectivités, les associations et les autres gestionnaires d'espaces naturels dans leurs projets de restauration écologique terrestre et de mise en valeur des aires protégées.

Les services de l'Etat ont reçu 29 projets portés par 18 porteurs de projets pour un montant d'aides sollicitées à hauteur de 1,2 M €. La sélection des projets s'est opérée sur leur valeur ajoutée pour la biodiversité, le caractère durable des aménagements dans les aires protégées, et sur la maturité des projets permettant leur engagement rapide.

**Les 22 projets retenus se répartissent dans les 8 départements de la région pour un montant total de subventions de 638 376 € (liste « lauréats en région BFC »).**

**Odile Roque Bedeaux**  
pôle communication  
Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement

Tél : 03 81 21 67 18  
Mél : odile.roque@developpement-  
durable.gouv.fr  
17E rue Alain Savary CS 31269

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)



@Prefet21\_BFC



@Prefet21.BFC

### A titre d'exemple :

- **3 projets portés par le Conseil départemental de Saône-et-Loire (71) sont soutenus** pour un total de subvention de près de 130 000 € : renouvellement des aménagements d'accueil du public et des clôtures du site classé de la Roche de Vergisson, aménagement d'un sentier de découverte sur l'espace naturel sensible d'Azé, amélioration du sentier de découverte de l'ENS du barrage du Pont du roi.
- **La commune de Courtelevant**, située dans le Territoire de Belfort (90), va réhabiliter une ancienne décharge de déchets verts pour y créer un arboretum au sein d'une zone classée Natura 2000 (subvention de 20 848 €).
- Dans la Nièvre, la **commune de Coulanges-les-Nevers** va être accompagnée pour la restauration écologique d'une prairie sur le site naturel des Prés de Coulanges (39 786 € de subvention). **7 projets portés par le Conseil départemental de la Nièvre** vont également être aidés (112 100 € de subvention) pour améliorer l'accueil du public dans ses ENS et créer des mairies sur l'ENS du Bec d'Allier à Gimouille.

Ces projets viennent compléter une **1ère vague de projets de préservation de la biodiversité aidés par France relance** dans les espaces naturels et sites classés de Bourgogne-Franche-Comté : 19 projets soutenus et près de 1,1 M € de financement par France relance, en articulation étroite avec le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

A titre d'exemple, le Parc naturel régional du Ballon des Vosges a été soutenu (subvention de 40 000 €) pour la remise en état et l'amélioration de la définition du périmètre de la réserve naturelle nationale des Ballons Comtois (Haute-Saône et Territoire de Belfort), notamment grâce à la réfection des bornages et des panneaux de signalisation.

\*\*\*

L'Office français de la biodiversité a annoncé également en Bourgogne-Franche-Comté le soutien par France relance **de 9 projets**, dont 7 Atlas de la biodiversité communale (pour 1,56 M d'euros de subventions).

Dans le Jura, le Conservatoire des espaces naturels de Bourgogne est aidé pour développer le pâturage pour entretenir les pelouses calcaires sur plusieurs secteurs (AAP Mob'biodiv restauration - 185 000 € de subvention). Le PNR du Haut-Jura est accompagné pour restaurer les habitats forestiers du Grand Tétraz (156 000 euros de subvention).

7 communes et communautés de communes sont soutenues pour mettre en place un Atlas de la biodiversité communale associant largement les habitants et les partenaires, comme ville d'Autun (71), la commune de Bassou (89) et Semur-en-Auxois (21).

**Odile Roque Bedeaux**  
pôle communication  
Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement

Tél : 03 81 21 67 18  
Mél : odile.roque@developpement-  
durable.gouv.fr  
17E rue Alain Savary CS 31269

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)



@Prefet21\_BFC



@Prefet21.BFC